

L'AMIRAL HENRI RIEUNIER, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE LA MARINE : EN MISSION DU GOUVERNEMENT, EN SEPTEMBRE 1896, D'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE DE LA MARINE, À TOULON.

Inspection de l'Ecole de Guerre. — Ainsi que nous l'avions annoncé, M. le vice-amiral Rieunier, arrivé à Toulon depuis lundi matin, a commencé aujourd'hui l'inspection générale de la division composant l'Ecole supérieure de la flotte.

L'amiral-inspecteur qui, la veille, avait fait une visite de courtoisie à M. le vice-amiral Brown de Colstoun lui a fait aujourd'hui une visite officielle. M. le préfet maritime la lui a aussitôt rendue à la Majorité générale où s'était provisoirement installé l'amiral Rieunier. Nous croyons pouvoir annoncer que samedi prochain un grand dîner en l'honneur de l'amiral inspecteur sera donné par M. le préfet maritime et M^{me} Brown de Colstoun.

Le *Marceau* est passé cette après-midi.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Toulon, 8 septembre.

C'est aujourd'hui que, par les soins de la direction des mouvements du port, les croiseurs *Amiral-Charner*, *Latouche-Tréville* et *Suchet*, faisant partie de la division navale de l'Ecole de guerre, ont été conduits au large des jetées.

Demain, le vice-amiral Rieunier, qui a retenu des appartements à Tamaris, commencera son inspection générale qui durera de 10 à 12 jours.

Le port a pris toutes les dispositions pour tenir un canot prêt pour le vice-amiral Rieunier.

Cette embarcation portera à l'avant trois étoiles et, lorsque cet officier général la montera, le pavillon national flottera à l'arrière, tandis que, à l'avant, il sera arboré un pavillon national carré marqué d'une ancre bleue verticale dans la partie blanche, et portant trois étoiles blanches dans la partie bleue.

Le vice-amiral Rieunier, qui est grand officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, est en ce moment président du Comité des inspecteurs généraux de la marine.

Cet officier général occupe ces hautes fonctions depuis 1895. Dans le cas où le vice-amiral Rieunier habiterait un hôtel de notre ville, il a droit à une garde d'honneur de 50 hommes commandée par un capitaine.

Pendant son séjour, deux sentinelles doivent être placées à la porte de son domicile.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Toulon, 9 septembre.

Les trois croiseurs de la division navale de l'Ecole supérieure de guerre, conduits en dehors des jetées par les remorqueurs de la direction du port, hier matin, ont pris les mouillages suivants :

L'*Amiral-Charner* a été placé à 600 mètres dans le Nord de Saint-Mandrier, à 1.000 mètres de la grande jetée et à 1.500 mètres de la côte est.

Le *Latouche-Tréville* à 800 mètres au Nord Ouest du phare de Saint-Mandrier et à 1.000 mètres de la grande jetée.

Le *Suchet* à 1.000 mètres au Nord du phare de Saint-Mandrier et à 800 mètres de la grande jetée.

Tous ces bâtiments sont par 18 mètres de fond.

Sur l'ordre du vice-amiral Rieunier, inspecteur général, arrivé hier et qui a débarqué à la gare de La Seyne, pour être plus rapidement rendu à Tamaris où habite sa famille, ces bâtiments ont été placés au large afin de faciliter les manœuvres en cas d'appareillage. Cet officier général commencera son inspection, ce soir mercredi, à 4 heures.

Hier après-midi, en civil afin de ne déranger personne, l'inspecteur général a fait une visite officieuse à M. le vice-amiral Brown de Colstoun.

En sortant de la préfecture maritime, accompagné de sa famille, le vice-amiral Rieunier a fait une promenade en landau dans les environs.

On sait que l'inspecteur général a droit à une garde d'honneur de 50 hommes sous les ordres d'un capitaine, et pendant tout son séjour deux sentinelles doivent être placées à la porte de son domicile.

C'est pour éviter de déranger ces hommes que l'amiral Rieunier a débarqué à La Seyne, et s'est rendu directement dans sa villa à Tamaris.

L'Amiral Henri Rieunier est Président du Comité des inspecteurs généraux de la Marine depuis 1893. Il débarque à la Seyne, au lieu de Toulon, pour éviter de déranger une garde d'honneur, dont il a droit, de 50 hommes conduits par un capitaine. Pendant tout son séjour, deux sentinelles doivent être placées à la porte de son domicile. © Collection Hervé Bernard.

L'AMIRAL HENRI RIEUNIER, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE LA MARINE : EN MISSION DU GOUVERNEMENT, EN SEPTEMBRE 1896, D'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE DE LA MARINE, À TOULON.

© Collection Hervé Bernard.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Hier, à 2 heures de l'après-midi, le vice-amiral Rieunier, venant de Tamaris, avant de se rendre à bord de l'*Amiral-Charner*, faisait en grande tenue une visite officielle au vice-amiral préfet maritime qui lui rendait cette visite dans la grande salle de la Majorité Générale.

A 2 heures 30, le vice-amiral Rieunier accostait le croiseur *Amiral-Charner*.

Au moment de son embarquement, le pavillon cet officier général était arboré au mât de misaine.

Le contre-amiral Fournier recevait l'inspecteur général à la coupée; la garde assemblée sur l'arrière présentait les armes pendant que les tambours et clairons battaient et sonnaient aux champs.

Tout l'état-major de l'*Amiral-Charner* rangé sur l'arrière était en grande tenue.

L'équipage en tenue de jour était aux

postes de combat dans les hunes, sur le pont et dans les batteries.

L'inspecteur général passa sur le front des officiers et inspecta en détail le croiseur.

A 3 heures, le vice-amiral Rieunier, accompagné du contre-amiral Fournier, quittait l'*Amiral-Charner* et se rendait successivement à bord du *Latouche-Tréville* et du *Suchet* où les mêmes réceptions avaient lieu.

A 5 h. 40, le vice-amiral Rieunier se rendait à Tamaris.

Aujourd'hui, à 9 heures, l'inspecteur général se rendra de nouveau à bord de l'*Amiral-Charner*.

Lorsque cet officier général embarque dans son canot, les marques distinctives que nous avons déjà décrites sont immédiatement arborées, et amenées dès qu'il embarque sur le bâtiment où le canot l'a conduit.

TAMARIS

Nos HÔTES. — Sont descendus au Grand-Hôtel: l'amiral Rieunier et sa famille; commandant Lecoco et famille; Lefrançois et famille, lieutenant de vaisseau; MM. Mazenod, capitaine de vaisseau, et famille; de la Canorgue; Coquiard, médecin de la marine; M^{me} et M. Brulat; M^{me} et M. Lambreaux; M^{me} et M. Bonnetain; M^{me} et M. Bernard.

Le bal de samedi a été très beau et très animé. Ces bals hebdomadaires font les délices des hôtes de la colonie tamarisienne.

L'École de Guerre de la Marine

L'Inspection de l'Amiral Rieunier. — La Division mouillée hors des Jetées. — Expérience de huit mois. — Où en est le débat.

Toulon, 8 septembre.

C'est demain mercredi, que M. le vice-amiral Rieunier, président du comité des inspecteurs généraux de la marine, commencera officiellement son inspection générale de la division navale constituant l'École supérieure de guerre de la flotte. Des aujourd'hui, cependant, l'ancien ministre de la marine a commencé ses visites. Ce matin, il s'est rendu à la préfecture maritime, où il a eu une entrevue avec M. le vice-amiral Brown de Colstoun et avec M. le contre-amiral Michel.

La direction des mouvements du port enverra quotidiennement à Tamaris, où l'amiral inspecteur est descendu avec sa famille, un canot spécial qui restera à sa disposition. Cette embarcation, qui porte à l'avant trois étoiles, évoluera avec un pavillon à l'arrière et un pavillon national à l'avant; ce dernier pavillon devra être marqué d'une ancre verticale dans la partie blanche et de trois étoiles dans la partie bleue. Ce seront les seuls honneurs rendus à l'amiral Rieunier, qui a renoncé à la garde complète à laquelle il a droit.

Les croiseurs *Amiral-Charner*, *Suchet* et *Latouche-Tréville*, constituant l'école de guerre, ont été conduits, ce matin, à 1.000 mètres en dehors des jetées. Ils ont mouillé à 1.500 mètres du fort Saint-Louis, laissant entre eux un intervalle de 300 mètres.

M. le vice-amiral Rieunier se présentera dans la matinée de demain sur l'*Amiral-Charner*, vaisseau-amiral de l'école. Il sera reçu à la coupée par M. le contre-amiral Ernest Fournier, commandant de l'école, entouré de son état-major. Rappelons à ce propos que les commandants de la division sont: pour le *Charner*, M. le capitaine de vaisseau E. Cordier; pour le *Suchet*, M. le capitaine de vaisseau Hennique; pour le *Latouche-Tréville*, M. le capitaine de vaisseau Jauréguiberry qui a remplacé, le mois dernier, M. le capitaine de vaisseau Ingouf. Il est à remarquer que parmi les trois officiers supérieurs de l'école se trouvent deux anciens officiers d'ordonnance du regretté président de la République: MM. E. Cordier et Jauréguiberry.

L'inspection à laquelle va se livrer M. le vice-amiral Rieunier est, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, d'une grande importance. C'est la première dont l'école de guerre de la marine va être l'objet depuis sa création, et il n'y a pas à dissimuler que son maintien ou sa suppression peut résulter des conclusions que l'amiral Rieunier présentera au ministre. C'est dans le but d'étayer son opinion sur un examen approfondi du fonctionnement de l'école, de l'instruction qu'elle donne aux officiers-élèves, du but qu'elle doit atteindre, des éléments qui la forment, etc., que l'amiral-inspecteur a demandé à passer son inspection non dans la rade même, mais hors des jetées de la rade, où il lui sera permis d'ordonner tels ou tels exercices tactiques, tels ou tels mouvements qui, confiés à la direction d'un officier-élève, lui permettront de juger des premiers résultats pratiques donnés par l'école depuis les huit mois qu'elle existe.

Ainsi réunie dans la grande rade, la division de l'école de guerre pourra se livrer, suivant le gré de l'amiral-inspecteur, à des évolutions plus ou moins rapides, plus ou moins longues, susceptibles de permettre une comparaison de l'enseignement pratique et de l'enseignement théorique des officiers embarqués sur les trois croiseurs.

La division spéciale créée en janvier 1896 par M. Edouard Lockroy a des partisans convaincus et des détracteurs acharnés. Les uns et les autres s'inspirent de bonnes raisons. Parmi les partisans même, plusieurs opinions sont en présence: D'aucuns voudraient une école supérieure de la marine ayant son siège à terre, à Paris ou dans l'un des cinq ports; tel était le principe du projet Chautemps, déposé sur le bureau de la Chambre des députés en 1893.

Le Petit Jour

NOS GRAVURES

Le Petit Journal
CHACUN JOUR 5 CENTIMES
Le Supplément illustré
CHACUN SEMAINE 5 CENTIMES

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

Sixième année

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 1895

L'amiral Gervais

DEVANT LE CONSEIL D'ENQUÊTE

Il était aisé de le pressentir: l'amiral Gervais se trouvant en face d'amiraux, est sorti à son honneur de l'enquête provoquée dans le but de diminuer son prestige.

Le ministre de la marine demeure soupçonné d'avoir voulu venger une injure personnelle en frappant un marin qui avait conservé sa dignité autrefois et s'était, ainsi qu'il le devait, déclaré responsable vis-à-vis seulement de son supérieur, le ministre de la marine.

Il est assez illogique même que M. Lockroy, devenu ministre à son tour, ne comprenne pas cela.

L'amiral Gervais est un marin de premier ordre; de plus, il a représenté la France dans des circonstances solennelles. Des amiraux sachant ce dont ils parlent, devant lesquels il a été amené à s'expliquer parce qu'on ne pouvait décidément pas faire autrement, parce qu'une exécution sommaire était impossible, l'ont mis hors de cause, ont déclaré qu'il ne pouvait être considéré comme responsable de l'échouement de ses vaisseaux.

On doit donc se demander s'il suffira maintenant qu'un homme s'élève en servant glorieusement son pays pour qu'on s'acharne à sa perte.

Quoi qu'il en soit, si quelqu'un se trouve diminué à la suite de cette affaire, ce n'est point l'amiral Gervais.



L'amiral Gervais devant le conseil d'enquête

BROWN DE COLSTOUN

RIEUNIER

DE LA JAILLE

GERVAIS

L'Amiral Gervais devant le Conseil d'enquête.

L'Amiral Henri Rieunier, au milieu en bout de table, Président du Comité des Inspecteurs Généraux de la Marine de 1893 à 1898 après avoir été Ministre de la Marine et Président du Conseil Supérieur de la Marine.

LE PETIT JOURNAL, 15 décembre 1895.

© Collection Hervé Bernard